

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°024/2022

OBJET : SPORT: Demande de subvention réhabilitation grillage terrain de basket La Condamine

L'an deux mille vingt-deux, le 25 du mois de mars à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2022**PRESENTS :** Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Serge DIGANI / Christine DECORDER / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Thierry VISSIAN / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Véronique MINISCLOUX**ABSENTS REPRESENTES :** Catherine DINI par Sophie ESPOSITO, Bouabdallah LAFTAS par Jean-Christophe CENAZANDOTTI, Vanessa BEAUJAUD par Robert NARDELLI, Michaël TRUCCHI par Romain BIANCHI / Nathalie DIGANI par Serge DIGANI, Maëva THOMMERET par Véronique MINISCLOUX**ABSENTS :** Gracienne DODAIN / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Stephen VIALE**Secrétaire de séance :** Romain BIANCHI

Vu le code général des collectivités locales,

M. le Maire informe les membres de l'Assemblée que l'entreprise GRIALLGE DE PROVENCE dans le cadre de la dégradation du grillage de terrain de basket de la Condamine a réalisé un devis estimatif d'un montant de 17 109.42 € HT.

Considérant qu'il est indispensable de procéder au remplacement de ce grillage, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter des aides financières auprès du Conseil Départemental et de la fédération Française de Basket, selon le plan de financement présenté :

Montant HT :	17 109.42 euros
Fédération Française de Basket :	2 000.00 euros
Conseil Départemental :	4 532.83 euros
Part communal :	10 576.59 euros

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal** décide à l'unanimité :

- D'approuver les travaux à réaliser
- D'approuver le plan de financement présenté
- De solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental et de la Fédération Française de Basket

Nombre de Conseillers en exercice : 27**Présents :** 17 **Votants :** 23 **Absents :** 4 **Contre :** **Abstentions :** 0 **Pour :** 23AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Robert NARDELLI

Maire de DRAP

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 29/03/2022
Affichage en mairie le : 30/03/2022